

Communiqué de presse,  
Lyon, le 13 juin 2019

## **Nouvel appel à projets lancé pour la création d'un accueil de jour médicalisé de 10 places à destination des personnes âgées**

---

**La Métropole de Lyon, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, s'implique une nouvelle fois aux côtés de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes en lançant ce jour un appel à Projets en faveur des personnes âgées de plus de soixante ans et de leurs aidants. Celui-ci a pour objectif de créer un nouveau lieu d'accueil de jour d'une capacité de 10 places pour aider au quotidien les personnes âgées résidant à leur domicile ainsi que leurs aidants.**

Au regard des projections démographiques effectuées par l'INSEE en termes de vieillissement de la population régionale<sup>1</sup> et de la prévalence de la maladie d'Alzheimer<sup>2</sup>, **la Métropole de Lyon et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes lancent ce jour cet appel à projets qui prévoit la création d'un d'accueil de jour médicalisé de 10 places sur le territoire de la conférence territoriale des maires Les Portes du Sud (communes de Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize et Vénissieux).**

Le public accueilli, souffrant de troubles cognitifs, se verra proposer un accompagnement personnalisé, déterminé notamment au regard de sa tranche d'âge, afin de stimuler et consolider au mieux ses capacités et son autonomie. La prise en charge en accueil de jour permet également d'offrir un temps de répit aux aidants, ainsi qu'une écoute et des conseils.

Cet appel à projets s'inscrit parfaitement dans les objectifs du **Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2020 voté le 6 novembre 2017** puisqu'il favorise à la fois le développement de l'aide aux aidants ainsi que le soutien à la recomposition, la rénovation et le développement de l'offre en établissements et services.

**Les candidats peuvent déposer un dossier jusqu'au vendredi 20 septembre à 12h00.** Les projets seront étudiés dans le respect des critères d'évaluation et de notation annexés au cahier des charges par une commission de sélection composée notamment de l'ARS, de la Métropole de Lyon et de représentants des usagers.

L'appel à projets est disponible sur le site internet de :

- l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature)
- la Métropole de Lyon : [www.economie.grandlyon.com](http://www.economie.grandlyon.com)

Contacts presse :

Métropole de Lyon  
Magali DESONGINS  
[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)  
04 26 99 36 80 – 06 69 33 28 90

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
Amélie ROUX-RUBIO  
[ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
04 27 86 55 55

---

<sup>1</sup> Entre 14,3% et 14,6 % de la population d'Auvergne Rhône Alpes sera âgée d'au moins 75 ans en 2040 alors qu'actuellement 9,1 % de la population régionale atteint au moins cet âge.

<sup>2</sup> Selon l'enquête PAQUID, on estime que 18 à 19 000 personnes de la région sont nouvellement atteintes de la maladie d'Alzheimer chaque année. En moyenne par an, il y a 5 440 nouvelles admissions en Affection Longue Durée (ALD) pour ce motif dans la région dont 4 700 concernent des personnes de 75 ans et plus.